

**Dossier de candidature
Marché de Noël – Décillumine (6, 7, 8 décembre 2024)**

Dossier à retourner au service Evénementiel avant le 30 septembre 2024
par e-mail : protocole@mairie-decines.fr
Contact : 04 37 42 12 98

Informations professionnelles :

Nom de l'enseigne :	
Société – Forme juridique :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	E-mail :

Informations personnelles :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	E-mail :

Inscription en qualité de :

Artisan Commerçant Producteur Autre (préciser)

3 jours obligatoires (40€/jour soit 120€)

Vendredi 6/12 (16h30-21h30) Samedi 7/12 (16h30-21h30) Dimanche 8/12 (14h30-19h30)

Nature et provenance des produits :

.....
.....
.....

Besoins électriques (ex : four, réchaud, frigo...) :

.....

NB : Les chauffages ne sont pas autorisés sur le marché et les guirlandes électriques sont exclusivement fournies par la ville.

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Fait à le

Signature avec mention « lu et approuvé »

Documents à joindre au dossier :

- Extrait Kbis de l'année en cours, ou copie carte de commerçant non sédentaire
- Attestation d'assurance de l'année en cours

- Liste complète des produits proposés au public (avec photos et prix de vente indicatif)
- Le règlement intérieur signé

Analyse des candidatures

Les propositions reçues seront examinées en commission de sélection afin de garantir la qualité des prestations proposées ainsi que l'équilibre du marché de Noël. Une réponse définitive sera apportée courant octobre.